

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 29 au 30 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 56 à 5 h. 51

Des bandits terroristes attaquent une ferme à Carnin

ILS Y DEROBENT 200.000 FR. DE DENREES

Une bande de dix terroristes armés de mitraillettes et de revolvers ont, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, à 1 h. du matin, attaqué la ferme de M. Emile Slon, rue du Château à Carnin. Après avoir brisé une fenêtre, ils ont pénétré dans la ferme, tenu sous la menace de leurs armes M. Emile Slon, sa femme et ses deux fils. Après avoir insulté et ligoté toute la famille, les bandits fouillèrent la ferme de fond en comble, fracturant les meubles. Ils se retirèrent vers deux heures, emportant une somme de 200.000 fr. et de nombreuses denrées. La gendarmerie alertée, enquête activement.

Un homme assassiné est découvert dans un bois près de Crévecoeur

Le cadavre d'un inconnu a été découvert le 27 juin, au lieu-dit « Le Bois Mullet » à Montecouvert, territoire de Crévecoeur. Des premiers résultats de l'enquête, il s'agit d'un crime. Le Parquet de Cambrai a ordonné l'autopsie. La mort remonterait à plusieurs jours.

Des gendarmes attaqués à Sainghin-en-Weppes

Au moment où ils apportaient les tickets de ravitaillement, mercredi à 17 h., à la Mairie de Sainghin-en-Weppes, trois gendarmes se virent soudain entourés à l'improviste par une bande d'une douzaine d'individus armés de mitraillettes qui, sous la menace de leurs armes, immobilisèrent les représentants de la loi. Après avoir désarmé les gendarmes, ils s'emparèrent des tickets de ravitaillement et disparurent. Leur signalement ayant été donné, on les recherche dans la région.

REPRISE DES EXPEDITIONS DE COLIS AUX TRAVAILLEURS

Le Commissariat Général d'Action Sociale communique : Les Centres d'expédition de colis pour les travailleurs français en Allemagne dont les adresses suivent reprendront leurs expéditions le 30 juin 1944. Lille, 69, rue de Douai. Roubaix, 123, rue du Luxembourg. Boulogne-sur-Mer, Collège Arzelier, rue des Fillois. Dunkerque, 121, quai Vauban, à Rosendael. Douai, 43, rue des Foulons. Valenciennes, 12, place des Acacias. Béthune, 17, rue Albert-ler. Calais, 56, rue du 11-Novembre. Saint-Omer, 5 ter, rue des Bleuets. Arras, Palais Saint-Waast. Les familles de travailleurs, les Comités d'entraide, les Groupements Industriels peuvent remettre leurs colis aux fins d'expéditions. Ils bénéficieront d'une réduction de 50 % sur le tarif postal international.

A LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS

La Société des Agriculteurs du Nord tiendra, mercredi 5 juillet, à 11 h., à la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille, une réunion de son Conseil technique (entrée par le 108). A l'ordre du jour : La situation agricole à fin juin, par M. Pivignage, ingénieur agricole, secrétaire général adjoint ; Questions d'actualité technique et questions diverses.

COUR D'APPEL DE DOUAI

INCONDUITE A LYS-LEZ-LANNOY

M. Charles Agache, 55 ans, industriel, 52, rue de Lannoy, à Lys-lez-Lannoy, avait été condamné à 1 mois de prison et 600 fr. d'amende par les juges lillois, pour avoir entretenu des relations coupables avec la femme d'un prisonnier de guerre.

La Cour lui a accordé le sursis pour la peine de prison, mais elle a élevé l'amende à 2.000 francs.

L'ANCIEN AVOCAT LILLOIS FIT DU MARCHÉ NOIR

M. Norbert Derachinois, 33 ans, originaire de Tourcoing et ancien avocat à Lille — il avait conquis une certaine célébrité, avant-guerre, à l'occasion d'un procès criminel fameux — fit l'acquisition, en 1941, d'un fonds de commerce de bonneterie 40, rue Niel, à Paris. Il revint à Lille pour y effectuer des achats et fit notamment des affaires avec les Roubaisiens : les époux Achille Heuls-Vierlinck, négociants en rouennerie, 46, rue de la Gare à Roubaix.

M. Derachinois acheta à des prix supérieurs aux cours normaux. Des poursuites furent engagées contre lui pour hausse illicite, achats sans facture et détention de stocks. Le tribunal de Lille lui infligea 3 mois de prison et 100.000 fr. d'amende. Poursuivis également pour hausse illicite, M. Heuls fut condamné à 90.000 francs d'amende et sa femme, née Marcelle Vierlinck, 41 ans, à 20.000 fr. Les mêmes juges infligèrent 5.000 fr. d'amende à André Richardson, 51 ans, chef de vente à Paris, qui avait été intermédiaire lors d'une transaction et à Mme Walter, 30 ans, 164, rue de la Citadelle à Herveux, qui travaillait avec les époux Heuls. L'affaire a été portée devant la Cour qui a confirmé le jugement de Lille.

TOURCOING

LES MARAUDEURS

Une plainte a été déposée par M. Albert Defoort, domicilié 79, rue de Nancy, contre trois gamins d'une douzaine d'années, pour maraudage de fruits dans son jardin.

DISPARITION

Depuis le 27 juin, à 8 h., la jeune Jacqueline Demon, 15 ans, rue d'Arcole, n'a pas donné signe de vie. Le signalement de la gamine a été diffusé par la police.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, AUX INFIRMES ET AUX INCURABLES INDIGENTS, ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES, ASSISTANCE A LA FAMILLE

Par application des dispositions des lois sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents, l'assistance aux femmes en couches et l'assistance à la famille, les listes des personnes admises au bénéfice desdites lois et celles des personnes dont les demandes ont été rejetées par les commissions cantonales de Tourcoing-Nord et Nord-Est, dans leur séance du 2 mai seront déposées au secrétariat de la mairie, pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 18 juillet. Toutes les décisions sont notifiées aux intéressés.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites et adressées à M. le Préfet du Nord seront reçues au secrétariat de la mairie, chaque jour, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., sauf le dimanche et le samedi après-midi.

A L'INSTITUT COLBERT

Les cours de pâtisserie reprendront aux heures habituelles les lundi 3 et mardi 4.

SUPPRESSION DE SENS UNIQUES

Les sens uniques prévus par les arrêtés des 4 mars 1936 et 29 juin 1938 pour les rues ci-après sont supprimés : rue Fidèle Lahoucq, des Ursulines, des Anges, de la Cloche, Pierre Cornille.

En conséquence, les deux sens de circulation sont autorisés dans ces rues.

Néanmoins, les sens uniques antérieurement fixés seront rétablis dans ces artères aussitôt que les conditions de la circulation l'exigeront.

Sociétés et Comités

U.N.C., Avis aux membres de la commission de la Fédération. — Le groupe des A. C. de la Croix-Rouge fait célébrer dimanche 2 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, une messe anniversaire à la mémoire de son président M. Louis Delcourt.

Les membres de la commission qui peuvent se rendre libres sont priés de bien vouloir y assister.

U.N.C. Mutuelle-Retraite, versements pour le 2e trimestre 1944. — Les versements pour le troisième trimestre 1944 seront reçus au siège : 43, rue du Haze, du 1er au 6 juillet inclus, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h., sans le mardi après-midi.

Les coupons échus seront payés aux adhérents retraités aux mêmes jours et heures. Prière de présenter le coupon rempli et signé et de se munir de monnaie d'appoint.

RONCO

Gymnastique « La Jeanned'Arc ». — Ce jeudi, de 19 h. à 20 h., répétition pour les jeunes filles ; Vendredi, à 18 h., pour les pupilles, et, à 20 h., pour les adultes.

Aux cultivateurs. — Le service du ravitaillement informe les cultivateurs que la remise des feuilles de tickets de juin sera faite contre dépôt de leur déclaration de livraison de lait de juin vendredi 30, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

LINSELLES

Allocations militaires. — Le paiement du coupon de juin aura lieu au bureau de postes le lundi - de 14 à 17 h. 30. Etat civil — Naissance : Brigitte Desmarécaux, rue Pétaïn. Décès : Jules Vandamme, s. p., 68 ans, rue de Lille, 65.

VALIDITE DES TICKETS DE CARBURANTS LIQUIDES ET SOLIDES

Le B. R. R. des Huiles Minérales porte à la connaissance des consommateurs intéressés que la validité des tickets de carburants revêtus du timbre de la Préfecture du Nord et du Pas-de-Calais émis sur les différents contingents, a été fixée comme indiquée ci-dessous : 1° Tickets ordinaires : Millésime « Juin 1944 » validité expirant le 3 juillet au soir ; Millésime « 2e trimestre 1944 » validité expirant le 30 juin au soir. 2° Tickets avec surcharge « Contingent agricole » : Millésime « Mai 1944 » validité expirant le 3 juillet au soir.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER — Vendredi 30 juin 1944 — Soleil : Lever à 5 h 52. — Coucher à 21 h 56. — Aujourd'hui : Saint-Martial ; Saint-Bertrand. — Demain : Sainte-Reine.

FIANÇAILLES. — M. et Mme Charles Solte-Rolet, M. et Mme Wattebled-Langrand, sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leurs enfants Eglé et Robert. Douai, 12, boulevard Pasteur. Lauwin-Planque, rue du Marais.

L'Égalité

L'assemblée générale de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing

La Fédération Industrielle de Roubaix-Tourcoing a tenu ce jour, à 11 h., sa 25^e assemblée générale sous la présidence de M. Joseph Wibaux, entouré de MM. Alphonse Motte, vice-président ; Paul Puppincq, secrétaire général ; Jules Rousselle, chef comptable et des membres du Conseil d'administration.

M. Alphonse Motte a rendu hommage au dévouement de M. Wibaux qu'il a cité en exemple aux jeunes générations. Il a également félicité tout le personnel de la Fédération et il a particulièrement souligné les mérites de M. Jules Rousselle, qui remplit ses fonctions, avec la plus haute conscience, depuis plus de trente ans.

Puis le secrétaire général, M. Paul Puppincq a donné lecture du rapport sur les travaux de l'année 1943. Il salua la mémoire des membres ou anciens membres du comité directeur décédés durant cet exercice. Il adressa un souvenir aux prisonniers.

Ensuite, il passa en revue la question des consultations fiscales. Il donna quelques précisions sur les contributions indirectes et leurs exigences. En ce qui concerne le contentieux, M. Puppincq annonça que son service que les affaires en cours au 1er janvier 1943 était de 594 et qu'au 1er janvier 1944, elles étaient de 1.196. Si, ce service n'a pas eu à s'occuper de faillite ou de liquidations judiciaires, il a du porter son attention sur les dommages de guerre s'élevant, à ce jour et pour les adhérents, à cent millions de francs. A ce sujet, il donna les indications nécessaires sur la façon d'établir les dossiers de dommages de guerre, tant en ce qui concerne ceux subis dans les usines que pour les marchandises entreposées dans les gares ou les ports, ces questions ayant fait l'objet d'objections de nombreuses Chambres de Commerce. La question des baux et loyers fut également exposée. Dans le chapitre des renseignements généraux, 1.300 fiches furent fournies durant l'année 1943, contre 1.200 précédemment. Sur ce chiffre, 250 enquêtes ont été effectuées dans le rayon de Roubaix-Tourcoing et les communes environnantes. Une importante question était à l'ordre du jour : il s'agit de celle du charbon destiné à l'industrie textile M. Puppincq termina son long exposé en traitant de la société des recherches et d'applications textiles et il adressa de vifs éloges à MM. Alphonse Tibergien, Maurice Dubrulle, Delommez-Vanclef et Desrousseaux, qui grâce à leur dévouement, ont su donner l'essor nécessaire à cette organisation et ont su maintenir la place de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing sur le terrain de la concurrence nationale et internationale. Il termina sur ces mots :

« Dans les jours difficiles qui viendront sans doute au moment du passage de l'état de guerre à l'état de paix, puis à l'époque de la reconstitution de vos entreprises pour retrouver la place qui leur est due et qu'elles veulent avoir dans le pays et au dehors, pour vous aider dans cette défense de vos biens matériels et moraux, personnels ou communs, vous aurez plus que jamais besoin de ces organisations

que vous avez fondées et qui, depuis de si longues années ont fait preuves et ont votre confiance. Le devoir de ces organisations sera de vous apporter leur concours total le plus empressé. » La Fédération n'y failira pas. »

HALLUIN

AU RAVITAILLEMENT

Distribution des tickets, ce vendredi 30 juin, de 8 h. 30 à 9 h. 30, pour les numéros 10.401 à 10.800 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 10.801 à 11.200 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 11.201 à 11.600 ; 11 h. 30 à 12.001 ; 12 h. 30 à 13 h. 30, 12.001 à 12.400 ; 13 h. 30 à 14 h. 30, 12.401 et plus.

Amicale des Directeurs et employés. — Le dimanche 2 juillet, permanence, dans les locaux de l'usine Danset, rue de l'Est, de 11 h. à midi ; Perception des cotisations et paiement des allocations malades.

Amicale des Médailles du travail. — Dimanche 2 juillet, permanence, à l'Usine Danset, rue de l'Est, de 10 h. 20 à midi.

Bein de Terre Halluinoise. — Ce vendredi, permanence, 54, rue Gustave-Desmet, de 10 h. à midi et de 14 h. à 18 heures.

Ébouage. — Le ramassage des ordes ménagères sera effectué aujourd'hui vendredi, dans les rues du quartier de la Gare.

Perception des licences. — La perception des heures aura lieu le lundi 3 juillet, à la Mairie, salle de la Caisse d'Épargne, de 10 h. à midi.

Une brave gosse. — Effectuant des courses rue de Lille, Mlle Jeannine Degeeker, 17 ans, demeurant chez ses parents, 11, chemin de la Grand-Ville a trouvé une certaine somme d'argent qu'elle s'empressa de déclarer au commissariat de police.

Bains-douches. — L'établissement des bains-douches sera ouvert, cette semaine, le vendredi, de 13 h. 30 à 19 h. ; le samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 19 h. ; le dimanche, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

MOUVAUX

La commission d'assistance. — La commission d'assistance se réunira à l'Hôtel de Ville le vendredi 30 juin, à 18 heures.

ROUBAIX

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement en pain, viande et matières grasses se poursuivra, dans l'ordre suivant, salle « Henri Watremez », rue de l'Hospice :

Vendredi 30 juin, matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; 35.751 à 38.500 ; après-midi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; 38.501 à la fin.

Les retardataires ne seront servis que dans la journée du lundi 3 juillet seulement.

Pendant la durée de la distribution, les guichets de l'habillement et de la chaussure seront fermés, sauf pour les personnes convoquées.

HEM

Bourse d'enseignement professionnel et d'apprentissage. — Une bourse annuelle a été créée par le Conseil municipal pour permettre à des enfants travailleurs et sérieux de se former ou se perfectionner dans une école pratique ou professionnelle.

Pour postuler au bénéfice de cette bourse, les parents des candidats devront adresser une demande au maire (imprimé à retirer à la mairie).

Le délai extrême pour le dépôt des demandes est fixé au 31 juillet. Il s'agit de l'année scolaire 1944-1945.

MARO-EN-BAREUL

Harmonie Municipale. — La réunion de la Commission aura lieu dimanche 2, à 10 h., au siège, Café du Coin, Gand'Place.

LA DOUBLE IMAGE

Par Jocelyne

25

— Je parle qu'elle au... est enrhumée ?

— Justement. Mais moi, neveu Yvon, qui prétend aimer le bridge, m'a prié de l'emmener pour remplacer sa tante.

— Où est-elle ?

— Au sa-on il bavarde avec Mlle Evelyne.

— Laissons-les, mon vieux ami. J'ai un secret à vous confier.

Le général prit un feuillet auprès de Mme Cléry, qui lui donna à lire la lettre qu'elle venait de recevoir. Depuis de longues années, il était le confident et le conseiller de la vieille dame.

— Quand il eut fini elle demanda : — C'est une escroquerie bien montée n'est-ce pas ?

— Cela me paraît évident !

— Cette personne a dû voir dans les journaux l'incendie de la villa Vanberghen et apprendre qu'il y avait sous les décombres des victi-

mes non identifiées... Ou a dû publier les noms.

— Oui... elle a pu aller au... informateurs... voir un major, ou une infirmière de cet hôpital détruit...

— Ceux-ci, en causant avec Evelyne, pouvaient avoir appris qu'elle devait, sitôt guérie, venir habiter chez moi ?

— Votre supposition me semble juste, Gabrielle.

— Et l'aventurière en question en a conclu qu'une vieille dame de province, sans famille, est « un citron bon à presser ».

Le général éclata d'un rire sonore.

— Tout a fait exact, ma bonne amie !

— Causer avec vous m'a soulagé, Hubert. Je vais mieux ; cette affaire m'avait bouleversée.

— N'y pensez donc plus, Gabrielle.

— Je ferai mieux de ne pas lui répondre, n'est-ce pas ?

— Assurément. De pareilles gens ne méritent que le mépris.

— Je n'en dirai rien à Evelyne. Elle est très sensible et en serait peinée.

— Je vous approuve, chère amie. — Me voici à l'aise. Merci, mon cher ami. Nous allons nous mettre maintenant à notre bridge sans tarder.

Lorsque le commandant Le Moal était entré dans le salon, Hélène

Union des familles nombreuses. — La permanence mensuelle sera assurée dimanche 2 juillet, de 10 h. à midi. A celle-ci, vente de bonbons sur présentation de la carte de l'Union.

CHÉRENG

Inauguration de la succursale de la Caisse d'Épargne. — La succursale de la Caisse d'Épargne de Roubaix nouvellement créée à Chérens, sera inaugurée le dimanche 2 juillet à la mairie.

La commission administrative de la Caisse d'Épargne de Roubaix, assistée à cette manifestation qui aura lieu à 8 h. 45, la première séance d'opérations commençant à 9 heures, le même jour.

EN BELGIQUE

MENIN

Deux septuagénaires

sont asphyxiés par le gaz

M. Jean Vanryckeghem, demeurant 65, rue du Roi-Albert, hameau « Les Baraques » était étonné de ne plus voir ses deux voisins. Il décida d'en avertir leur fils, Léopold Verbeke, rue Léopold qui alerta la police. Les policiers trouvèrent la porte verrouillée à l'intérieur. Un des agents escalada alors le mur de la clôture de la cour, brisa une vitre de la fenêtre de la cuisine et ouvrit la porte de l'immeuble, où régnait une forte odeur de gaz. On retrouva alors les deux époux asphyxiés dans leur lit. Selon les déclarations du médecin, la mort remonterait à plusieurs jours. La lampe électrique brûlait encore sur le parer de l'escalier. Les victimes, Aimé Verbeke, 69 ans, et sa femme, Rosalie Dechane, 71 ans, avaient été vus la dernière fois le 22 juin dernier.

Elle avait dérobé un portefeuille. — Le nommé Pierre Vandeneckhout, 52 ans, demeurant 234, rue de Mouscron, avait constaté la disparition de son portefeuille contenant plusieurs milliers de francs, qu'il avait déposé sur un buffet en son domicile. Il soupçonna deux jeunes femmes. La police, avertie, réussit à identifier la coupable Léonie Demolder, 20 ans, domiciliée à Iseghem, qui avoua le larcin. Le portefeuille, vide, a été retrouvé dans les cabinets et l'argent était caché dans les vêtements de la jeune femme. L'argent a été restitué à M. Vandeneckhout.

Un vélo trouvé. — Mme Tyberghien, cafetière à la « Cour des brasseurs », rue de Bruges, a trouvé contre le pignon de sa demeure un vélo d'homme qu'elle a remis au bureau de police.

WERVICO

Un septuagénaire est tué par un arbre

Le nommé Jules Castelain, 69 ans, demeurant 7, chaussée de Gheulwe, à Wervico, a été écrasé par la chute d'un arbre de grande dimension qui s'abattit, prématurément, Castelain fut tué sur le coup. Son corps a été transporté à la Morgue.

Les Spectacles dans la Région

A ROUBAIX

COLISEE « L'ANGE DE LA NUIT ». Dern. ce soir à 7 h. 30. A partir de Sdi : Un mari méduse. Un film follement gai av. H. Rhumann. Sur scène : « LES MARINOS » dans leur audacieux numéro d'équilibre cycliste sur piédestal.

TRAMWAYS - J&J, 3.30, 7.30

Une comédie triépidante et gaie : « MADEMOISELLE BEATRICE »

A partir de samedi. LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON MUNCHHAUSEN

WATTRELOS

MÉTRO « PIERRE ET JEAN ». Dern. ce soir à 7 h. 30. A partir de samedi, à 7 h. 30 : G. Morlay, dans « Mlle Béatrice ».

A - B - C - D

Imprimerie du Réveil du Nord 186 rue de Paris, LILLE. Le Gérant : Emile GEST.

avait eu un mouvement de joyeuse surprise. La lueur d'aurore qui éclaira ses yeux passa comme une carresse sur le cœur d'Yvon.

— J'avais peur que vous fussiez parti ! fit naïvement la jeune fille.

— Partit au front ?

— Oui... depuis quelques jours on ne vous voyait plus, alors ?... vous nous resterez encore un peu ?

Elle avait dit cela avec tant de douceur qu'il en fut saisi. Il retint les mots trop décisifs qui se pressaient en lui : le moment ne lui semblait pas venu.

— Mon prochain départ ne sera pas pour les frontières, dit-il.

— Oh ! quel bonheur !

A peine lancé ce cri du cœur, Hélène rougit comme une cerise. Cette exclamation, cette rougeur, ravirent l'amoureux. Il saisit la main blanche :

— Cela vous fait donc plaisir, mademoiselle Evelyne ?

Très intimidée, inquiète de son élan, elle retira sa main avec gêne, et questionna :

— Où donc devez-vous aller ?

— A Poitiers, pour quelque temps. Il ajouta :

— A propos, vous allez connaître bientôt mon frère jumeau !

— Oh ! il doit venir !

Hélène avait jeté cela en cri de terreur. Elle était devenue plus pâle que le marbre.

(A suivre.)